

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Hélène Laroche	Maire	57 485	9 676	4 213	2 106
Pierre Lavigne	Conseiller	9 841	3 877		
Annie Gentesse	Conseiller	8 666	3 877		
Marthe Gameau	Conseiller	8 710	3 429		
Sylvain Baron	Conseiller	8 810	3 429		
Sylvain Jacques	Conseiller	8 991	3 877		
Éric Leroux	Maire	4 901	2 238	621	310
Sylvain Masson	Conseiller	980	448		
Éric Émond	Conseiller	980	448		
Patrice Paillé	Conseiller	980	448		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).